



# Ensemble, remettons la finance dans le bon sens.

En 2011, la France doit exiger que  
les richesses soient redistribuées  
avec plus de justice.

Campagne n° 90



# SOMMAIRE



---

## INTRODUCTION

---

- Fiche 1 : Changer les règles du jeu pour une meilleure redistribution des richesses.....p.3
- Fiche 2 : Crise économique et financière : question de modèle ? .....p.6
- Fiche 3 : Réformer la gouvernance mondiale .....p.8

---

## AGIR SUR LES CAUSES

---

- Fiche 4 : Recommandations d'Oxfam France.....p.10
- Fiche 5 : Des besoins financiers pour des enjeux majeurs .....p.11
- Fiche 6 : Un devoir de solidarité internationale .....p.13
- Fiche 7 : Taxer les secteurs bancaire et financier .....p.15
- Fiche 8 : La fiscalité au cœur de la réduction des inégalités dans les pays du Sud.....p.18
- Fiche 9 : Lien entre fiscalité et éducation : l'exemple du Nicaragua .....p.20
- Fiche 10 : Pertes fiscales des pays du Sud : juger les vrais responsables !.....p.22
- Fiche 11 : Corruption et mauvaise gestion des revenus de l'État.....p.24

---

## ALLER PLUS LOIN

---

- Fiche 12 : Bibliographie .....p.25

## CHANGER LES RÈGLES DU JEU POUR MIEUX DISTRIBUER LES RICHESSES ET LE POUVOIR AU NIVEAU MONDIAL



Rwanda, octobre 2003 © Annie Bungeroth/Oxfam

La concentration de la richesse et du pouvoir au niveau mondial entre les mains de quelques acteurs économiques ou politiques laisse de côté des milliards d'êtres humains : elle conduit à une répartition inéquitable des richesses et à l'accroissement vertigineux de l'écart entre riches et pauvres. Ainsi alors qu'un sixième de la population mondiale (1 milliard) vit dans la pauvreté absolue les revenus cumulés des 500 individus les plus riches de la planète dépassent les 100 milliards de dollars<sup>1</sup>.

**Dans le jeu mondial, la disparité des pouvoirs entre pays riches et pays pauvres reste criant. Les institutions internationales comme le FMI et la Banque mondiale, les réunions en petit comité comme le G8 et maintenant le G20, peinent à se réformer, à partager leur autorité et à construire un système réellement représentatif.**

L'énormité des disparités entre Nord et Sud ne doit pas masquer une autre réalité : les sociétés du Nord et du Sud subissent de concert, bien qu'à des degrés différents, les conséquences d'un système économique affranchi du respect des droits humains. La crise financière et économique mondiale agit comme un révélateur de l'impasse de notre système économique toujours plus financiarisé. En 2009, 200 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans la pauvreté.

Les discriminations, qu'elles reposent sur le genre, l'origine, la religion, l'âge, l'orientation sexuelle ou la richesse, tendent à devenir, tous pays confondus, le principal mode de tri pour déterminer celles et ceux ayant droit à des conditions de vie dignes.

L'action démocratique - agir en fonction du primat de l'intérêt général - est actuellement menacée par l'influence démesurée de certains groupes particuliers : leur puissance tend à ôter au

politique tout pouvoir de décision. De nouvelles règles du jeu doivent voir le jour pour répondre aux défis d'aujourd'hui, résoudre les causes profondes de la pauvreté et des injustices mondiales, en modifiant les déséquilibres structurels : c'est à cela que s'emploie Oxfam France depuis plus de vingt ans.

### TRADUIRE LES PRINCIPES EN ACTES

Si la croissance économique globale continue, tirée par les pays du Sud-Est asiatique et la Chine, mais également l'Afrique et l'Amérique latine, elle ne réduit pas pour autant la pauvreté économique et sociale, bien au contraire. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la moitié des travailleurs dans le monde et leur famille vivent avec moins de deux dollars par jour. Les jeunes et les femmes sont les plus touchés : la moitié des chômeurs dans le monde ont entre 15 et 25 ans ; les femmes ont trois fois plus de chances que les hommes de trouver un emploi dans le secteur dit « informel », le plus exposé aux violations en tout genre.

Au sein même des pays dits « émergents » les inégalités se creusent. De récentes études<sup>2</sup> indiquent que les trois quarts des personnes pauvres dans le monde (soit un milliard de personnes) vivent dans des pays à revenus moyens comme l'Inde, la Chine, le Nigeria ou l'Indonésie. Un quart « seulement » vit dans des pays à revenus faibles, principalement en Afrique.

<sup>1</sup> Hors revenus du patrimoine, PNUD, 2006.

<sup>2</sup> *The new bottom billion and the MDGs*, Institut des Etudes sur le Développement, Grande-Bretagne, octobre 2010.

Tandis que les États et les institutions publiques voient leur marge de manœuvre se réduire, les entreprises multinationales, elles, profitant de règles commerciales et financières qui leur sont favorables, voient leur présence et leur influence croître dans le monde entier, dans une logique de concentration qui leur permet de mettre en concurrence les législations fiscales, sociales et environnementales. Près de 70 % du commerce mondial se trouve aujourd'hui concentré dans les mains de 500 entreprises. Le chiffre d'affaires des 10 plus grosses entreprises du monde pèse plus que le PIB de l'Inde et du Brésil réunis (soit environ 2600 milliards de dollars contre 2500 milliards de dollars). Le coût de la fraude fiscale des multinationales pour les caisses des pays en développement est évalué à 125 milliards d'euros<sup>3</sup>, soit une somme équivalente à ce que demandent les Nations unies pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'accès à l'éducation et à la santé se résume aussi bien souvent à la capacité des populations à payer pour ces services. L'inégalité dans l'accès aux soins est frappante : au Burkina Faso une césarienne en urgence représentait près d'une fois et demie le revenu annuel d'une famille modeste<sup>4</sup>. Depuis l'introduction d'une politique de gratuité des soins de santé dans ce pays, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence sont subventionnés jusqu'à 80 %. De même, on a constaté avant le tremblement de terre en Haïti, dans le département de la Grande Anse, que la suppression des contributions financières a permis d'augmenter de plus de 300 % le nombre de consultations<sup>5</sup>.

Le monde agricole subit ces tendances de plein fouet : désinvestissement des États, réduction de l'aide au développement, forte volatilité du prix des matières premières, règles commerciales défavorables, spéculation sur les terres arables... les paysans constituent toujours la majorité des populations pauvres dans le monde. Près d'un milliard de personnes souffrent de la faim, et les trois quarts d'entre elles sont des paysans. Enfin les populations concernées se voient bien souvent refuser le droit à la parole, et se retrouvent oubliées des politiques mises en œuvre : le rôle des citoyens et des sociétés civiles constitue donc un enjeu fondamental lorsqu'il s'agit de repenser les politiques globales.

**Les règles du jeu mondiales, au bénéfice des plus riches, ne permettent pas aux États de faire les choix de développement adaptés ni de répondre aux besoins essentiels des populations.** Il s'agit bien d'une crise des régulations internationales, voire nationales et locales : alors que ces constats devraient inciter à une action collective résolue, on assiste à une fragmentation des initiatives, où chacun cherche à tirer son épingle du jeu, et une impuissance du système des Nations unies à s'imposer aux États ou aux multinationales. La libéralisation à tout crin des marchés agricoles, industriels ou financiers, la déréglementation et la privatisation sans nuances prônée notamment dans les services publics, la liberté sans contrôle de la circulation des capitaux, ont largement montré leurs limites face aux multiples crises actuelles.

---

## LA MISSION D'OXFAM FRANCE : AGIR SUR LES CAUSES DES INJUSTICES ET DE LA PAUVRETÉ

---

L'actualité le montre tous les jours, ce sont systématiquement les mêmes populations qui sont touchées, au Nord comme au Sud, les plus pauvres, et en particulier les femmes.

Ces inégalités toujours plus criantes imposent de renverser la vapeur pour défendre un modèle plus juste de distribution des richesses et du pouvoir, en replaçant la notion de régulation au cœur du système. Autrement dit il s'agit d'inverser le processus qui tend à soumettre les institutions politiques aux décisions des acteurs et des seuls intérêts financiers, commerciaux ou économiques.

**Depuis 1988 c'est la mission que s'est assignée Oxfam France : agir sur les causes structurelles de la pauvreté et des injustices. Sur quelles bases ?**

Oxfam France s'est notamment attachée dans tous ses domaines d'intervention à défendre le rôle des États (et des citoyens) dans la définition des politiques qui leur sont propres, notamment en termes de priorités de développement.

Cela signifie défendre les marges de manœuvre des États : dans le domaine commercial par exemple, les États doivent être en mesure de choisir les secteurs économiques ouverts à la concurrence le cas échéant, et ceux qu'ils veulent protéger pour appuyer leur développement. Le secteur agricole est souvent particulièrement concerné. De la même manière les investissements étrangers doivent contribuer au développement du pays : un État doit pouvoir garder toute la latitude nécessaire pour s'assurer que l'investissement profitera bien au pays et aux populations. En matière de prêts en faveur du développement, aucun pays ne doit se voir imposer de conditionnalités en matière de politique économique ou sociale par les bailleurs de fonds (privatisation, dérégulation, ouverture des marchés...).

## COMMERCE

Oxfam France se mobilise depuis longtemps sur la question des règles commerciales : campagne anti-AGCS (Accord général sur le commerce des services) contre la libéralisation des services, campagne pour la protection des marchés agricoles à partir de l'exemple des exportations de poulet, et plus récemment campagnes contre les Accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Ces dernières ont fortement contribué à la mobilisation au Nord et au Sud : à ce jour de nombreux pays ACP refusent toujours de signer les accords, et les négociations sont dans l'impasse.

<sup>3</sup> *Death and taxes : the true toll of tax dodging*, Christian Aid, mai 2008.

<sup>4</sup> *An evaluation of skilled care at delivery in Burkina Faso*, Impact International, 2008.

<sup>5</sup> *Rapport sur l'accès financier aux soins de santé primaire en Haïti*, Médecins du Monde, 2009.

## AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Oxfam France veille activement au respect des engagements de la France en matière d'APD (Aide publique au développement) : lors du vote de la loi budgétaire en novembre 2008, nous avons par exemple dénoncé les coupes budgétaires qui auraient pu supprimer 55 projets à destination de secteurs sociaux en Afrique sub-saharienne. Face au tollé médiatique, le gouvernement français se ravise et ajoute 92,5 millions d'euros de budget d'aide française pour 2009, soit l'équivalent de 11 projets maintenus.

Il s'agit aussi pour nous de défendre les droits aux services essentiels des populations, en particulier à la santé, à l'éducation, à l'eau. Pour cela encore les États doivent pouvoir décider de leurs objectifs en la matière et être aidés dans ce sens. Ceci signifie notamment appuyer le renforcement des systèmes de santé et d'éducation par l'État et mettre le rôle du service public au centre du débat, comme garant d'un accès universel et gratuit de tous à ces services.

## DETTE

Oxfam France, avec d'autres, a toujours dénoncé le poids de la dette sur les budgets des pays en développement. Ce constat a notamment conduit à l'émergence d'une coalition mondiale d'organisations et à la campagne « Assez de promesses, annulons la dette » en 2005. Résultat : la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le FMI se sont engagés à annuler 100 % de la dette multilatérale de 18 pays pauvres, soit l'équivalent de 37 milliards de dollars.

## FISCALITÉ DES PAYS DU SUD

Lutter contre l'hémorragie fiscale des pays du Sud pour augmenter leurs moyens financiers est impérative : les impôts constituent une des bases essentielles du financement de la santé et de l'éducation.

La campagne Hold-up international <sup>6</sup>, lancée en février 2009 par Oxfam France et ses partenaires, puis reprise en septembre 2009 sous l'appel Stop Paradis Fiscaux avant le sommet du G20 à Pittsburgh, avait pour but d'exiger une meilleure transparence des activités des entreprises. Depuis cette date, l'appel a obtenu de nombreux succès et des avancées politiques réelles. Sur le plan politique, treize régions françaises sur 22 se sont engagées à devenir des « Territoires sans paradis fiscaux », demandant ainsi à leurs partenaires bancaires et financiers plus de transparence sur leurs activités dans chaque pays <sup>7</sup>.

Les gouvernements des pays en développement doivent renforcer leur capacité à lever des ressources domestiques et jouir de tout l'espace fiscal et politique nécessaire à l'augmentation des budgets alloués à ces services.

Cela signifie aussi pour Oxfam France défendre un **système de gouvernance mondial** basé sur le multilatéralisme, et la représentativité. Qu'il s'agisse des institutions financières internationales, des forums informels et non légitimes que sont le G8 ou le G20, les institutions internationales doivent être démocratisées, sans laisser de côté les pays les plus pauvres, pour permettre la construction de véritables politiques publiques globales.

Enfin il s'agit aussi pour Oxfam France de proposer des moyens financiers pour le développement, qui participent à la régulation des pratiques des acteurs financiers. Cela nécessite de trouver des financements dits « innovants » : taxer la finance internationale permettrait de mieux réguler le système financier mondial pour éviter les crises qui frappent toujours les mêmes, et de financer des politiques globales. Mieux répartir la richesse mondiale signifie lutter contre l'évasion fiscale des multinationales et l'opacité des places financières off-shore. Mais l'aide au développement reste cruciale, elle doit être augmentée et améliorée pour appuyer les politiques ambitieuses des États du Sud.

## FINANCEMENTS INNOVANTS

Pour faire face aux nouveaux besoins identifiés notamment en matière de changement climatique, des financements additionnels à l'aide traditionnelle doivent être trouvés. En 2005, Oxfam France, au sein du collectif Coordination Sud, influença en ce sens les travaux de la Commission Landeau qui proposa la mise en place d'une taxe sur les billets d'avion, adoptée en 2006. Aujourd'hui le réseau Oxfam appelle à la mise en place d'une taxe sur les transactions financières, à la fois pour réduire la spéculation et pour générer de nouvelles ressources pour le développement.

Enfin à travers ces différents axes, Oxfam France veut contribuer à renforcer les États des pays les plus pauvres et la capacité des sociétés civiles à demander des comptes : cela signifie des États transparents, démocratiques, redistributeurs et investissant dans les politiques utiles à leurs populations. Pour cela il est fondamental de **renforcer les organisations de la société civile** qui ont un rôle crucial à jouer dans la surveillance des dépenses publiques ou la définition des politiques publiques. Par les échanges avec nos partenaires au Sud, ou via le réseau Oxfam, nous nous efforçons d'intégrer les revendications et analyses des organisations des pays du Sud et de leur donner plus d'écho.

<sup>6</sup> Les membres fondateurs de cette campagne : ATTAC, CCFD - Terre Solidaire, Oxfam France, CGT, CFDT, SNUI et Solidaires avec le soutien de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires : [www.argentsale.org](http://www.argentsale.org)

<sup>7</sup> [www.stopparadisfiscaux.org](http://www.stopparadisfiscaux.org)

## LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE MONDIALE : CONSÉQUENCES ET CONCLUSIONS À EN TIRER



Ghana, avril 2005 © Chris Young

**L**a crise financière puis la récession économique ont eu des conséquences, bien qu'inégales, sur l'ensemble du monde. Cette crise nous concerne tous dans la mesure où elle appelle une profonde remise en question du modèle économique actuel.

### AUX ORIGINES DE LA CRISE : UN MODÈLE ÉCONOMIQUE CENSÉ S'AUTO-RÉGULER... SANS AUCUN GARDE-FOU

La crise financière de 2007 n'a fait que révéler une fois de plus les failles du modèle économique actuel, hérité du « consensus de Washington », qui veut qu'à travers l'ouverture des frontières commerciales et la libre circulation des capitaux entre pays aux capacités totalement asymétriques, sans régulation, la croissance des activités économiques de certains se développent et viennent ainsi stimuler les activités des autres, pour le développement de tous. **Plus de trente ans plus tard, le résultat est tout autre : une poignée d'acteurs économiques concentre de plus en plus de richesses en leurs mains, tandis que leur redistribution est de moins en moins assurée du fait, notamment, d'une financiarisation de l'économie déconnectée de l'économie réelle et des circuits opaques des paradis fiscaux.** Dans le même temps les inégalités ne cessent de se

creuser et les acteurs économiques et financiers, dans la course au rendement, ne cessent de faire pression sur les États en mettant en concurrence leurs législations, sociales, environnementales et fiscales. Les paradis fiscaux et judiciaires n'ont pas créé la crise, mais l'ont amplifiée en dissimulant par exemple certains produits financiers toxiques aux yeux des investisseurs dans les banques, et surtout aux autorités de régulation financière.

### UNE CRISE FINANCIÈRE QUE FINISSENT PAR PAYER LES POPULATIONS AU SUD COMME AU NORD

**Face à la crise, les interventions publiques occidentales ont largement privilégié les plans de sauvetage du système bancaire. En conséquence, la dette publique des pays occidentaux explose : selon le FMI, la dette publique des dix pays les plus riches de la planète devrait passer de 78 % en 2007 à 114 % en 2014 <sup>8</sup>.** En parallèle, le ralentissement économique a déjà de graves conséquences : le Bureau International du Travail estime que près de 212 millions de personnes dans le monde se sont retrouvées au chômage en 2009, soit 34 millions de plus qu'en 2007 avant la crise <sup>9</sup>. La majorité des États européens développent des mesures d'austérité budgétaire et fiscale, en multipliant les coupes dans les budgets consacrés aux services publics et sociaux. Ainsi, en 2010 l'Espagne a procédé à la réduction des salaires des fonctionnaires, au gel de la revalorisation des retraites ainsi qu'à des coupes dans l'aide au développement (-1,2 % <sup>10</sup>), afin de réduire son déficit budgétaire <sup>11</sup>.

<sup>8</sup> Perspectives de l'économie mondiale, Rapport du FMI, octobre 2010.

<sup>9</sup> [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/press-and-media-centre/press-releases/WCMS\\_120466/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/press-and-media-centre/press-releases/WCMS_120466/lang--fr/index.htm)

<sup>10</sup> Chiffres de l'OCDE pour 2009.

<sup>11</sup> Intermón Oxfam (Espagne), campagne « Que ce ne soit pas toujours les mêmes qui paient », novembre 2010.



Niger, mai 2010 © Aubrey Wade/Oxfam

**Une personne sur cinq en âge de travailler dans le monde a réellement accès, avec sa famille, à une protection sociale complète.<sup>15</sup>**

En ce qui concerne les pays les plus pauvres, Oxfam a mené une recherche détaillée sur les budgets 2008-2010 de 56 pays à faible revenu<sup>12</sup>, pour dresser une analyse concrète de l'impact de la crise, sur des bases différentes de celles du FMI<sup>13</sup>. **Le constat est inquiétant pour l'avenir : bien que les dépenses budgétaires aient pu être maintenues dans un premier temps, les revenus des pays les plus pauvres ont diminué du fait de la chute des recettes fiscales globales.** Les budgets 2010 de ces 56 pays sont réduits en moyenne de 0,2 %, soit un montant de 65 milliards de dollars entre 2008 et 2010. Ce déficit fiscal a contraint 2 États sur 3 à opérer des coupes dans plusieurs secteurs sociaux. Pour exemple, la Zambie a réduit d'un tiers ses dépenses en matière de santé en 2010, tandis que le Mali, le Bénin, le Niger et le Nicaragua ont opéré des coupes budgétaires dans l'éducation primaire.

<sup>12</sup> *The Impact of the Global Financial Crisis on the Budgets of Low-Income Countries*, Oxfam, juillet 2010. : <http://oxfamfrance.org/Les-pays-pauvres-sont-contraints,998>

<sup>13</sup> En avril 2010, le FMI dressait un constat optimiste quant à l'impact de la crise financière de 2007 sur la croissance des pays du Sud dans son rapport « Perspectives de l'économie mondiale - rééquilibrer la croissance », en se basant uniquement sur les taux de croissance des pays.

<sup>14</sup> *Paying the price for economic crisis*, Bethan Emmett, Oxfam, mars 2009 : <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/paying-the-price-for-global-economic-crisis.pdf>

<sup>15</sup> *Rapport sur la sécurité sociale dans le monde 2010-2011 : assurer une couverture sociale en temps de crise et au-delà*, Organisation internationale du travail (OIT), 16 novembre 2010.

<sup>16</sup> *Crise économique mondiale et pays en développement*, Oxfam Grande Bretagne et Oxfam Australie, mai 2010. : <http://oxfamfrance.org/Surmonter-la-crise-dans-les-pays,999>

<sup>17</sup> Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Équateur, Ghana, Indonésie, Nicaragua, Philippines, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam et Zambie ; étude couplée à des recherches et analyses régionales sur l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique.

La mise sous pression des budgets à travers le monde voit dans un cas les systèmes de protection sociale être mis à mal et, dans l'autre, tout espoir de voir un jour la création d'une protection sociale digne de ce nom s'éloigner. Une ironie de l'histoire au moment où la récession globale démontre l'indiscutable nécessité des filets de sécurité pour ne pas laisser les plus pauvres au bord de la route, en particulier les femmes qui sont parmi les plus vulnérables<sup>14</sup>...

## REMETTRE LA FINANCE DANS LE BON SENS POUR RÉTABLIR LES MARGES DE MANŒUVRE DES ÉTATS, DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Dans une enquête<sup>16</sup> sur la crise économique mondiale, menée dans 12 pays<sup>17</sup> auprès de quelque 2 500 personnes, Oxfam souligne l'importance des réserves budgétaires des États, produit d'une fiscalité efficace, comme un des principaux moyens de résistance au choc externe qu'a représenté la récession économique globale. Au Vietnam et au Sri Lanka, l'appui de l'État aux petites exploitations agricoles et aux sociétés de pêche est ainsi venu soutenir les stratégies de survie des familles.

Cette marge de manœuvre fiscale, sous forme de réserves importantes, d'excédents budgétaires et d'un faible niveau d'endettement, doit être favorisée par la coopération internationale et les institutions financières internationales.

Il faut aujourd'hui s'interroger sur les nouvelles conditions qui accompagnent les prêts du FMI et la nature des dettes que contractent les États. Tout aussi urgemment il faut se pencher sur les revenus fiscaux qui réduisent la dépendance vis-à-vis de l'endettement et de l'aide. Oxfam place aujourd'hui la question de la lutte contre l'évasion fiscale et la construction de systèmes fiscaux plus justes au cœur de la lutte contre la pauvreté.



Ouganda, février 2002 © Geoff Sayer/Oxfam

## RÉFORMER LA GOUVERNANCE MONDIALE



Réunion du G8 en Allemagne, juin 2007 © Craig Owen/Oxfam

**S**i le constat est évident, la réponse l'est moins. Les défis climatiques, sanitaires, énergétiques, alimentaires, économiques, financiers sont fondamentalement globaux. Pour être efficaces, les solutions doivent donc être également globales. Mais à la question de l'architecture institutionnelle et juridique internationale à mettre en place pour y faire face, si la majorité des acteurs s'accorde sur la nécessité de changer la donne, aucune réponse claire n'est apportée. En cause, le blocage ou la passivité de trop nombreux États, qui aujourd'hui demeurent les principaux acteurs de la diplomatie internationale. Les divergences d'intérêts sont de plus en plus évidentes entre des États qui peinent à trouver le moindre consensus dans les forums mondiaux, peu adaptés à la réalité d'un monde plus multipolaire et soumis à des crises d'ampleur.

Quelques raisons d'espérer apparaissent néanmoins. Tout d'abord, l'une des vertus, si l'on ose dire, de la crise financière et économique a été de remettre la question des mécanismes de régulation internationaux à l'ordre du jour, par exemple sur la régulation de la finance mondiale. **Ensuite, la crise a également eu pour conséquence de marginaliser un peu plus le forum du G8 au profit du G20, dans lequel les principaux pays émergents sont représentés, pour impulser les grandes décisions de portée mondiale.** Dans la foulée, les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale principalement) ont dû accélérer la réforme de leur fonctionnement et laisser plus de place aux pays émergents. C'est désormais le Conseil de sécurité des Nations unies qui est sous pression pour ouvrir sa porte. Enfin, la mobilisation internationale d'organisations de la société civile sans cesse plus grande

autour de ces enjeux accentue la pression sur les États pour réformer en profondeur un système multilatéral hérité de l'après-guerre et mettre en place des institutions régionales ou sous-régionales, plus ouvertes aux acteurs locaux et plus aptes à répondre à leur réalité.

A défaut de proposer une nouvelle « gouvernance mondiale », nous pouvons néanmoins proposer quelques principes fondamentaux pour que ce système soit efficace et tenter de définir de nouveaux niveaux d'action pour ces institutions renouvelées.

### UN SYSTÈME MULTILATÉRAL DÉMOCRATISÉ, COHÉRENT ET EFFICACE

- La représentativité des institutions internationales et la prise de décision est au cœur du débat. Trop longtemps les pays en développement ont été sous-représentés au sein d'institutions où étaient prises des décisions qui les concernaient directement. Symboles de cette asymétrie, les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale et le FMI, ou encore le forum du G8 ont été la cible de nombreuses campagnes. Oxfam France, alors Agir ici, a coordonné en France plusieurs campagnes sur le sujet depuis 1998. Si plus de poids a enfin été donné aux pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Mexique, Afrique du Sud...), la sous-représentation des pays les plus pauvres demeure.
- La cohérence des décisions internationales est également un objectif de premier ordre. Trop souvent les décisions pri-



ses au sein d'une institution sont contredites par les actions d'une autre. Oxfam fait par exemple campagne pour mettre en place une « gouvernance mondiale de l'agriculture et de l'alimentation » qui permette d'assurer la cohérence des politiques commerciale, agricole, environnementale, et d'aide au développement. Enfin les positions des pays riches défendues au sein des institutions internationales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) ou la Banque mondiale doivent aussi être cohérentes, et le travail entre ces différentes instances coordonné.

- La capacité de suivi, de contrôle, de saisine et au besoin de sanction doit être au cœur du dispositif. Malgré l'existence de chartes et de règlements internationaux, en particulier sur les Droits civils et politiques et les Droits économiques, sociaux et culturels, le système de gouvernance mondiale repose essentiellement sur une suprématie des logiques commerciales, économiques et financières. Elle aboutit à une mise en retrait des outils de droit international contraignants au profit de « codes de conduite » et de production de « normes » internationales. La tendance doit être inversée.



À l'occasion du G8 en Allemagne, mai 2007. © Jord Peter/Zenóbi

## G20

Au lendemain de la crise financière asiatique, en 1999, les ministres des Finances du G20 se réunissent pour la première fois. Puis, dans le contexte de crise financière et économique, pour la première fois, le 15 novembre 2008, les chefs d'État ou de gouvernement du G20 se réunissent à leur tour (Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie, Union européenne). Le G20 représente les deux tiers de la population mondiale et 80% du PIB mondial. En « invitant » régulièrement des pays du Sud, il est plus représentatif que le G8 mais n'en reste pas moins une instance sans véritable légitimité. Le lien entre ses activités et ses décisions, et celles des Nations unies reste bien flou. Le prochain G20 se tiendra en novembre 2011 en France.

### CHANGER D'ÉCHELLE : REDISTRIBUTION DES RICHESSES ET LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS AU NIVEAU MONDIAL.

**Une économie financiarisée peu régulée et des décisions politiques internationales qui reflètent des intérêts particuliers au mépris de l'intérêt de la planète et de la grande majorité de ses habitants sont tous le résultat d'une gouvernance mondiale en panne et aux ambitions bien faibles. Jamais le besoin de politiques publiques mondiales n'a été aussi évident.** Cette ambition impose un double défi : remettre le multilatéralisme au cœur de la gouvernance mondiale et changer d'échelle dans la coopération internationale.

La crise économique a mis en évidence les limites d'un système économique et financier mondial toujours plus volatile et creusant les inégalités. Ce constat ajouté aux besoins de financement qu'exigent les principaux défis mondiaux (lutte contre les grandes pandémies, les changements climatiques...) impose de trouver à la fois des mécanismes de régulation internationale forts et de nouvelles ressources pour financer les besoins toujours plus grands de solidarité mondiale. Pour Oxfam France, seul le développement de taxes internationales permettra de répondre en partie à ces deux défis. Surtout ce système permettrait de poser les bases d'un mécanisme de régulation internationale, un début de redistribution des richesses à un niveau planétaire <sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Pour en savoir plus :

Confronter les propositions des mouvements sociaux sur la gouvernance mondiale, AITEC, 2005 : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique106>  
Réparer deux injustices. Mettre en place un nouveau Fonds mondial pour le climat qui puisse aider les populations pauvres, Oxfam, 2010 : [http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/reparder-deux-injustices\\_0.pdf](http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/reparder-deux-injustices_0.pdf)



## RECOMMANDATIONS D'OXFAM FRANCE



### Changer les règles pour plus de justice, c'est possible.

Une meilleure redistribution des richesses combinée avec la préservation des ressources financières des États peut contribuer à un développement plus juste.

En 2011, alors que la France préside les G8 et G20, Oxfam France propose **QUATRE RECOMMANDATIONS** pour lutter efficacement contre la pauvreté et les injustices mondiales et remettre enfin l'économie au service de tous.



#### LES PAYS RICHES ET LE MONDE DE LA FINANCE DOIVENT PARTICIPER AUX EFFORTS DE REDISTRIBUTION :

- 1 Via la mise en place d'une **taxe sur les transactions financières internationales**, qui aurait à la fois une fonction régulatrice sur la spéculation et serait génératrice de nouvelles ressources pour les pays pauvres ;
- 2 Via le respect des objectifs d'**aide publique au développement (0,7 % de la richesse nationale)**, le seuil minimal de solidarité internationale que tous les pays riches se sont engagés à atteindre d'ici à 2015.

#### LA FUITE DES CAPITAUX DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DOIT CESSER :

- 1 Via la **lutte contre l'évasion fiscale**, qui soustrait chaque année des milliards d'euros aux pays en développement, alors même que ces pays en ont désespérément besoin pour financer leurs priorités de développement ;
- 2 Via le combat contre les divers **phénomènes de corruption**, au cœur de la lutte contre l'opacité et le blanchiment d'argent, facilités par l'existence de paradis fiscaux et judiciaires.

Après le constat, les fiches suivantes viennent approfondir les différents sujets, en abordant de manière plus spécifique la problématique de l'aide et la nécessité de chercher de nouveaux financements, et en particulier la taxe sur les transactions financières (fiches 6 et 7), la question de la fiscalité dans les pays en développement (fiches 8, 9 et 10), et la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion des revenus de l'État (fiche 11).

Enfin une bibliographie est proposée pour aller plus loin sur les différentes thématiques (fiche 12).

## DES BESOINS FINANCIERS POUR DES ENJEUX MAJEURS



Inde, 2008 © EPA/STR

Oxfam France, dans ses dernières campagnes, s'est mobilisée sur les enjeux clés du développement pour les pays du Sud, et en particulier sur trois thématiques cruciales dans la lutte contre la pauvreté : l'accès à la santé, l'investissement dans l'agriculture et la lutte contre les conséquences du changement climatique. Mieux redistribuer les richesses signifie dégager des ressources pour répondre - notamment - à ces enjeux dans les pays en développement.

### ACCÈS AUX SOINS

Investir dans les systèmes de santé s'avère indispensable pour répondre aux besoins de la population et améliorer la situation sanitaire des pays en développement. Il faut accompagner les gouvernements de ces pays dans cette démarche. L'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale estiment ainsi que les besoins pour renforcer les systèmes de santé atteindraient entre 28 et 37 milliards de dollars par an.

Dans la campagne *Non-assistance à mère en danger*<sup>19</sup>, nous demandions à la France :

- de consacrer 0,1 % de la richesse nationale au financement

- de la santé dans les pays en développement ;
- de soutenir techniquement et financièrement les pays désireux d'introduire des politiques d'accès gratuit aux soins de santé de base, en particulier pour les femmes et les enfants ;
- d'affecter au renforcement des ressources humaines au moins 25 % de l'aide française allouée au secteur de la santé.

Plus globalement, nous demandons les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les pays membres des Nations unies en 2000 en matière de lutte contre la pauvreté, d'accès à la santé et à l'éducation et de lutte contre les grandes pandémies, entre autres.

### APPUI À L'AGRICULTURE

Il ne saurait y avoir de développement durable et humain tant que les paysans et paysannes des pays en développement ne seront pas à la fois soutenus pour améliorer leurs conditions de vie et reconnus comme des acteurs incontournables du changement. Au Brésil par exemple, l'agriculture paysanne garantit au niveau national 87 % de la production de manioc, 70 % des haricots et 58 % du lait<sup>20</sup>. Nous pensons qu'il faut renforcer ce secteur, comme vecteur de développement, et l'appuyer pour

<sup>19</sup> <http://www.oxfamfrance.org/Non-assistance-a-mere-en-danger,809>



faire face aux contraintes qu'il subit comme l'accaparement des terres ou les conséquences du changement climatique. Dans la campagne *Privés de terre, privés d'avenir*<sup>21</sup>, nous demandons notamment à la France de s'assurer que les fonds promis pour faire face au changement climatique soient additionnels aux financements déjà promis en matière d'aide au développement (en particulier dans le secteur agricole), octroyés sous forme de dons, et provenant en majorité de la mise en place de financements innovants.

## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les populations les plus vulnérables du monde sont les principales victimes du changement climatique, alors qu'elles en sont les moins responsables et ne disposent pas des moyens techniques, humains et financiers pour s'y adapter. Les pays industrialisés doivent reconnaître et prendre leurs responsabilités à l'égard de ces pays pour lesquels le changement climatique est un fardeau supplémentaire dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement.

Dans notre campagne *Changement climatique, ça chauffe pour les pays du Sud*<sup>22</sup>, en amont du sommet de Copenhague en 2009, nous demandons notamment au gouvernement français de tout mettre en œuvre pour obtenir un accord qui engage les pays riches à réduire les émissions de GES d'au moins 40 % d'ici à 2020, par rapport au niveau de 1990, et à



fournir 110 milliards d'euros par an aux pays en développement pour réduire leurs propres émissions et s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique.

<sup>20</sup> Habbanae, Journal d'Agronomes et Vétérinaires sans Frontières, décembre 2009.

<sup>21</sup> <http://www.oxfamfrance.org/Accaparement-des-terres-Privés-de-840>

<sup>22</sup> <http://www.oxfamfrance.org/Changement-climatique-ca-chauffe,626>

## UN DEVOIR DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : POURQUOI LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS SONT ENCORE INDISPENSABLES AUJOURD'HUI



Manena Walett Issafatan, animatrice, Mali, mars 2007 © Ami Vitale/Oxfam

L'aide au développement (APD) se trouve dans la ligne de mire de nombreux observateurs : pas efficace voire contreproductive, soumise à des conditions économiques mais sans contraintes politiques... Le débat est polarisé. Si l'aide au développement doit être améliorée elle a indiscutablement contribué à améliorer la vie de nombreuses personnes partout dans le monde.

- Chaque année, environ quatre millions d'enfants échappent à la mort par rapport à la période précédant 2000<sup>23</sup> ;
- On dénombre en 2010 33 millions d'enfants supplémentaires scolarisés<sup>24</sup> ;
- Depuis 2005, le taux de couverture des traitements antirétroviraux contre le VIH/Sida a été multiplié par dix<sup>25</sup>.

L'aide est indispensable pour compléter le financement de politiques publiques de santé et d'éducation, là où le secteur privé menace l'universalité de l'accès en exigeant une participation aux frais qui exclut les plus pauvres, sans garantir systématiquement une plus grande qualité de service, comme l'ont démontré les recherches d'Oxfam<sup>26</sup>. Dans les pays les plus pauvres, dépourvus d'une économie diversifiée et de nombreux investissements, elle est aussi indispensable pour développer des infrastructures et soutenir le fonctionnement

de l'État. **Vouloir supprimer l'aide dans les pays les plus pauvres revient à supprimer un des très importants catalyseurs du développement économique.** Une aide de qualité qui vise à renforcer l'État dans sa capacité de gestion peut même mettre fin à la dépendance vis-à-vis de l'aide, en renforçant par exemple les administrations fiscales et, ainsi, les revenus fiscaux du pays.

Au Mali, entre 1997 et 2005, l'aide du Canada a financé la formation et le renforcement des capacités du personnel de l'administration fiscale. En partie grâce à ce programme de neuf ans, les niveaux de perception ont plus que doublé, passant de 368 millions à 851 millions de dollars sur cette même période. Ces recettes fiscales alimentent désormais les budgets centraux, permettant au gouvernement de financer les services publics vitaux<sup>27</sup>.

Toutefois, ces progrès sont d'une lenteur inacceptable et la pauvreté continue de toucher plus de 1,4 milliard de personnes à travers le monde. Au Burundi, par exemple, 88 % de la population vit avec seulement 2 dollars par jour<sup>28</sup>. L'aide au développement ne peut tout résoudre à elle seule, mais bien utilisée et en appui à des stratégies régionales, nationales ou locales, elle peut permettre des avancées importantes.

<sup>23</sup> Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, dirigé par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, 2009. Atteindre les marginalisés, UNESCO, 2010.

<sup>24</sup> L'aide du XXI<sup>e</sup> siècle- Reconnaître les réussites et corriger les faillites, Oxfam, avril 2010 :

[http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/aide-publique-developpement-reussites-faiblesses\\_rapport-Oxfam100530.pdf](http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/aide-publique-developpement-reussites-faiblesses_rapport-Oxfam100530.pdf)

<sup>25</sup> Optimisme aveugle. Une remise en question des mythes concernant les soins de santé privés dans les pays pauvres, Oxfam, février 2009 :

[http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/rapport\\_optimisme\\_aveugle\\_120209-2.pdf](http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/rapport_optimisme_aveugle_120209-2.pdf)

<sup>27</sup> L'aide du XXI<sup>e</sup> siècle- Reconnaître les réussites et corriger les faillites, Oxfam, avril 2010.

<sup>28</sup> L'aide du XXI<sup>e</sup> siècle- Reconnaître les réussites et corriger les faillites, Oxfam, avril 2010.

## AIDER, COMME PROMIS, SANS COMPROMIS SUR LA QUALITÉ ET LES ENGAGEMENTS !

**Le monde dépense actuellement 1 531 milliards de dollars par an dans le domaine militaire, soit plus de 12 fois le budget mondial de l'aide publique au développement.<sup>29</sup>**



Kennedy Nchimunya, Zambie, mars 2006 © Martha D. Glass/Oxfam

Les pays riches se sont engagés à être solidaires avec les autres nations moins riches dans les années 1970 avec la promesse de consacrer 0,7 % de leur Revenu National Brut (RNB) à l'aide. En 2002, les pays riches ont confirmé cette promesse par le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, puis en 2005 lors du sommet du G8 de Gleneagles, où les membres européens du G8 se sont de nouveau engagés à atteindre l'objectif de 0,7 % en 2015. **Aujourd'hui, seuls 5 pays ont atteint cet objectif<sup>30</sup>. Au rythme actuel de progression de l'aide, les 0,7 % ne seront atteints qu'en 2050<sup>31</sup>.** Dans la réalité de nombreux pays donateurs ont augmenté leur pourcentage du RNB consacré à l'aide en partie grâce au gonflement des chiffres officiels (intégration de coûts d'allègement de dette ou nombreuses dépenses non liées à l'aide comme les frais d'écolage par exemple). La France est particulièrement concernée par ces pratiques. La crise financière repousse davantage encore

l'atteinte des engagements : plusieurs États ont déjà réduit leurs contributions, comme l'Allemagne avec une réduction de 12 % en 2009<sup>32</sup> et l'Italie avec une réduction de 31 %<sup>33</sup>.

Il est ainsi urgent que non seulement ces pays respectent leurs engagements mais également que d'importants efforts soient réalisés pour renforcer l'efficacité de l'aide. L'aide ne doit pas servir les intérêts des bailleurs et au contraire doit viser le renforcement de services publics de qualité, à travers notamment une augmentation du soutien budgétaire aux États lorsqu'il est possible. Elle doit aussi rompre avec les conditions macro-économiques imposées par les institutions financières internationales (privatisations, déréglementations...). Enfin l'aide doit s'inscrire dans le cadre des stratégies nationales de développement, véritablement au service des populations.

## PAUVRETÉ DANS LE MONDE, CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LA SOLIDARITÉ DOIT CHANGER D'ÉCHELLE AVEC LES FINANCEMENTS INNOVANTS !

Sans financements innovants additionnels à l'aide publique au développement, les pays les plus riches ne pourront se montrer à la hauteur des défis que connaissent les pays les plus pauvres aujourd'hui : crise alimentaire, crise économique et crise écologique. **L'adaptation au changement climatique et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans les seuls pays en développement nécessitent 150 milliards de dollars par an.**

Dès 2005, la Commission Landeau proposa la mise en place d'une taxe sur les billets d'avion. Adoptée en 2006 sous l'impulsion de Jacques Chirac, cette taxe génère aujourd'hui 160 millions d'euros par an pour la réduction du prix des traitements pour le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme, dans 80 pays pauvres, via l'agence des Nations unies UNITAID<sup>34</sup>. UNITAID a par exemple alloué 2,9 millions de dollars pour soutenir la fourniture de traitements à plus de 3300 enfants et 2300 adultes vivant avec le VIH au Cambodge<sup>35</sup>.

La réflexion continue sur de nombreux autres mécanismes de taxation ou de partenariats avec le secteur privé mais la crise financière a accéléré le débat sur la fameuse « taxe Tobin », sur laquelle ATTAC travaille depuis 1998. La taxation des transactions financières à la fois comme outil de régulation du système financier et source de nouvelles ressources pour le développement pourrait constituer le premier impôt de solidarité mondiale. Oxfam a donc décidé d'interpeller différents gouvernements à travers le monde pour l'instauration dans les plus brefs délais d'une taxe internationale sur l'ensemble des transactions financières (cf fiche n° 7).<sup>36</sup>

<sup>29</sup> Chiffres pour 2009 :

[http://www.lemonde.fr/international/article/2010/06/02/2009-nee-record-pour-les-depenses-militaires-mondiales\\_1366769\\_3210.html](http://www.lemonde.fr/international/article/2010/06/02/2009-nee-record-pour-les-depenses-militaires-mondiales_1366769_3210.html)

<sup>30</sup> La Norvège, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et le Luxembourg.

<sup>31</sup> Sans une conséquente augmentation de l'aide, l'Allemagne n'atteindra pas 0,7 % avant 2027, et les États-Unis avant 2055. *L'aide du XXI<sup>e</sup> siècle - Reconnaître les réussites et corriger les faiblesses*, Oxfam, avril 2010.

<sup>32</sup> 0,38 % du RNB en 2008 ; 0,35 % en 2009

<sup>33</sup> 0,22 % en 2008 ; 0,16 % en 2009 : [http://www.oecd.org/document/51/0,3746,fr\\_2649\\_34447\\_44995507\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/51/0,3746,fr_2649_34447_44995507_1_1_1_1,00.html)

<sup>34</sup> UNITAID est l'aboutissement d'un long effort de la communauté internationale pour mobiliser une part des ressources créées par la mondialisation, au service du développement. Son objectif est d'améliorer l'accès aux médicaments dans les pays en développement afin de lutter contre les trois pandémies que sont le sida, la tuberculose et le paludisme. Voir le site officiel : <http://www.unitaid.eu/fr/>

<sup>35</sup> En collaboration avec Clinton Health Access Initiative (CHAI) – Rapport annuel 2009, UNITAID.

<sup>36</sup> En savoir plus : L'aide au développement, J.M Severino, J.M Debrat, Le cavalier bleu.

## TAXER LES SECTEURS BANCAIRES ET FINANCIERS POUR FINANCER LE DÉVELOPPEMENT ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Sri Lanka, 2005 © Howard Davies/Oxfam

### LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Le monde fait face aujourd'hui à de nombreuses crises : crise financière dont les conséquences n'ont fait qu'aggraver la pauvreté et les injustices, crise énergétique liée à la question du pétrole et de ses alternatives, crise alimentaire liée notamment à l'envolée des prix de certaines matières premières, crise climatique dont les conséquences se font déjà sentir et vont augmenter.

Enfin l'aide publique au développement (APD) n'atteint pas le niveau requis pour faire face aux besoins. La plupart des pays riches ne respectent pas leur promesse de consacrer 0,7 % de leur richesse nationale à l'aide au développement, mettant en péril l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ainsi, s'il faut continuer à exiger le respect des promesses il faut aussi rechercher des nouvelles sources de financements pour faire face aux enjeux.

Enfin le secteur financier doit être mis à contribution : il dégage chaque année d'énormes profits, est en partie responsable de la crise financière actuelle et est largement sous-taxé.

**La mise en place de taxes globales, en particulier sur les transactions financières internationales aurait une fonction de régulation sur la spéculation financière, tout en générant des ressources nouvelles indispensables pour faire face au défi de la pauvreté aujourd'hui.**

Au niveau politique, des chefs d'État et des institutions internationales s'intéressent, voire défendent l'idée d'une taxe sur les

« Les financements innovants, la taxation des transactions financières, nous pouvons le décider ici. Pourquoi attendre ? La finance s'est mondialisée, au nom de quoi nous ne demanderions pas à la finance de participer à la stabilisation du monde en prélevant sur chaque échange financier une taxe ? J'essaierai, pendant l'année de ma présidence du G20 et du G8, de promouvoir l'idée des financements innovants ».

Nicolas Sarkozy, lundi 20 septembre 2010, à New York l'Assemblée générale de l'ONU.

transactions financières internationales. Ainsi Nicolas Sarkozy et José Luis Zapatero se sont tous les deux prononcés, à l'ONU le 20 septembre 2010, pour l'instauration d'une micro-taxe sur les transactions financières. Le président français a, à plusieurs reprises, manifesté son soutien à une telle mesure pour le développement.

Le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, mis en place dans le cadre de l'ONU, regroupe aujourd'hui 63 pays. Les travaux du groupe d'experts pour ce Groupe pilote ont notamment démontré la faisabilité technique de la mise en place d'une taxe.

Le Fonds monétaire international a lui aussi indiqué que la mise en place de la taxe était faisable techniquement, et constituait un outil légitime à disposition des leaders mondiaux<sup>37</sup>. L'Union européenne comme le Parlement européen<sup>38</sup> se sont prononcés en faveur d'une taxe sur les transactions financières.

<sup>37</sup> Une contribution juste et substantielle du secteur financier, Rapport pour le G20, FMI, avril 2010.

<sup>38</sup> Le 10 mars 2010, le Parlement européen s'est officiellement prononcé en faveur d'une taxation du système bancaire et de l'instauration, à l'échelle internationale, d'une taxe sur les transactions financières. Pour les députés européens, cette taxe doit permettre de financer le développement et notamment la lutte contre le changement climatique dans les pays du Sud. Résolution : <http://www.europarl.europa.eu/oeil/FindByProcnum.do?lang=fr&procnum=RSP/2009/2750>

## RAPPEL HISTORIQUE

La Taxe Tobin fut proposée en 1972 par James Tobin, professeur à l'université de Yale aux États-Unis, prix Nobel d'économie : il proposait une taxation des transactions monétaires internationales pour lutter contre la spéculation à court terme, avec un taux choisi faible de 0,05 à 1 %.

En décembre 1997 dans le journal *Le Monde diplomatique*, Ignacio Ramonet signe l'article « Désarmer les marchés » et conclut : « Pourquoi ne pas créer, à l'échelle planétaire, l'organisation non gouvernementale Action pour une Taxe Tobin d'Aide aux Citoyens, ATTAC ? En liaison avec les syndicats et les associations à finalité culturelle, sociale ou écologique, elle pourrait agir comme un formidable groupe de pression civique auprès des gouvernements pour les pousser à réclamer, enfin, la mise en œuvre effective de cet impôt mondial de solidarité <sup>39</sup>. »

Oxfam France, à l'époque Agir ici, devient, avec d'autres associations, membre fondateur d'ATTAC et apporte son soutien à cette idée. ATTAC est créée en 1998 et est aujourd'hui présente dans 38 pays.

## UNE TAXE POUR DEUX OBJECTIFS

**OBJECTIF 1 :** Participer à une véritable régulation politique de la finance internationale (à travers une nouvelle architecture financière internationale et des taxes internationales) : une taxe par transaction rend la spéculation à court terme plus chère. Cette taxe aurait donc un effet stabilisateur sur ces opérations spéculatives, réalisées chaque jour par les traders (qui détiennent des stocks parfois seulement pour quelques heures).

**OBJECTIF 2 :** Recueillir des recettes fiscales mondiales afin de financer la production des biens publics mondiaux et les objectifs de développement : la lutte contre le réchauffement climatique, l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable...

Au cours des années 2000, les transactions financières ont explosé, même si elles ont reculé temporairement pendant l'année 2009. Sur le plan mondial, les estimations les plus fiables, notamment à partir des chiffres de la Banque des règlements internationaux font état de transactions financières portant sur des montants équivalant à environ cent fois les échanges de biens et services (évalués en 2009 à partir des chiffres publiés par la CNUCED). **Le montant global des transactions financières serait donc de l'ordre de 6 000 milliards de dollars par jour, dont environ la moitié pour les transactions de change <sup>40</sup>.**

### 1/ TAXER QUOI ?

Les activités bancaires, le marché des changes, le marché des actions et des obligations, les marchés dérivés. Les transactions courantes des clients individuels comme l'achat de biens

## LES BIENS PUBLICS MONDIAUX

La notion de biens publics mondiaux repose sur la transposition au niveau international de celle de biens publics. Ces derniers ont été définis par les économistes comme des biens, services ou ressources qui bénéficient à tous et se caractérisent par la non-rivalité - la consommation de ce bien par un individu n'empêche pas sa consommation par un autre - et la non-exclusion - personne ne peut être exclu de sa consommation. Si le consensus n'est pas total sur ce que recouvre ces biens publics mondiaux, la majorité des experts y incluent cependant : l'environnement, la santé, la diffusion de la connaissance, la sécurité alimentaire, la stabilité financière et l'intégration économique. Pour répondre à ces enjeux, des solutions globales doivent être trouvées. Ces réflexions conduisent notamment à la recherche de nouvelles modalités de financement.

de consommation, l'envoi d'argent dans un autre pays seraient exclues de la taxe, de même que les prêts inter-bancaires à court terme ou les opérations des banques centrales.

### 2/ QUELLES SONT LES TAXES POSSIBLES ?

- **Une taxe sur les transactions financières (TTF) :** 6 000 milliards de dollars environ s'échangent chaque jour sur les marchés financiers. Une petite taxe de 0,05 % sur les transactions comme les stocks, les monnaies ou les produits dérivés pourrait générer entre 400 et 1000 milliards de dollars par an. Déjà testée, elle est facile à mettre en place et difficile à éviter par les acteurs de la finance.
- **Une taxe sur les transactions de change :** la mise en œuvre d'une taxation des seules transactions de change serait déjà un bon début, en attendant son extension à l'ensemble des transactions (TTF).
- **Une taxe sur les banques :** imposée aux grandes institutions financières, elle générerait assez peu d'argent.
- **Une taxe sur les profits excessifs et les rémunérations :** Elle pourrait générer de grosses sommes et serait l'équivalent à une TVA sur le secteur financier.

Le montant généré dépendra bien sûr du nombre de pays qui appliqueront la taxe, et du taux appliqué aux différentes transactions.

### 3/ À QUOI CONSACRER LES MONTANTS GÉNÉRÉS ?

Comme évoqué plus haut, les défis globaux se multiplient : les pandémies mondiales, le VIH/Sida, l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité sont autant d'exemples d'enjeux qui nécessiteraient une réponse mondiale et collective et des financements importants.

Les solutions aux problématiques de développement sont connues par de nombreux États, des acteurs privés et les acteurs de la société civile à travers le monde, mais partout le même constat : l'argent manque pour agir. 72 millions d'en-

<sup>39</sup> *Le Monde Diplomatique*, décembre 1997.

<sup>40</sup> ATTAC : [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)



fants ne vont pas à l'école à travers le monde, notamment du fait de la pénurie des enseignants, dont il faudrait voir le nombre augmenter de 15 millions d'ici à 2015 pour assurer à tous les enfants une éducation de base <sup>41</sup>. **Ces formations et nouvelles salles de classe ne représentent pas un coût exorbitant : seuls 16 milliards de dollars par an sont aujourd'hui nécessaires pour financer l'éducation primaire pour tous dans les pays les plus pauvres, ainsi qu'améliorer l'alphabétisation des adultes** <sup>42</sup>. Pour développer la recherche de nouveaux traitements contre la tuberculose et les rendre accessibles dans le monde, seul 1,5 milliard de dollars par an serait par exemple nécessaire <sup>43</sup>.

#### 4/ COMMENT METTRE EN PLACE LA TAXE ?

De nombreux pays ont déjà des taxes sur les transactions financières. C'est aussi le cas de la City qui, loin d'être un modèle de régulation, applique néanmoins un « droit de timbre » (*stamp duty*) de 0,5 % sur toutes les transactions des entreprises britanniques enregistrées en bourse à Londres. La bourse de Paris disposait également d'une taxe qui en dépit de ses nombreuses exemptions rapportait chaque année environ 300 millions d'euros. Il existe aussi différentes taxes en Autriche, en Grèce, au Luxembourg, en Pologne, au Portugal, en Espagne, en Suisse, à Hong-Kong, en Chine, aux États-Unis et à Singapour.

Une taxe sur les transactions financières serait certainement un des impôts les moins chers à collecter étant donné l'informatisation du secteur financier qui permet de faire passer des centaines de millions d'euros d'une main à une autre en quelques clics de souris. Que les marchés soient organisés (avec une bourse par exemple) ou pas (les marchés de *gré à gré*), il y a nécessairement un organisme, la plupart du temps privé, qui s'assure du bon déroulement de l'échange entre l'acheteur et le vendeur : ce sont les systèmes centralisés de compensation ou de règlement. Sur beaucoup de marchés de produits financiers complexes, les produits dérivés notamment, ces organismes ne rendent pas compte aux autorités publiques. L'imposition d'une telle taxe permettrait aussi une plus grande transparence de ces marchés. Sur les marchés boursiers, le prélèvement de la taxe est très simple. Les ordres d'achat et de vente sont adressés à un système informatique centralisé où tous les intervenants sont dûment répertoriés.

#### 5/ TAXE MONDIALE, RÉGIONALE OU NATIONALE ?

Dans l'idéal il faudrait mettre en place la taxe dans le monde entier. Mais en attendant la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, ou l'UE, pourraient instaurer unilatéralement une taxe : avec ces trois pays, la majorité des transactions européennes seraient couvertes.



## NOS DEMANDES EN 2011

Oxfam France va donc porter tout au long de 2011 auprès du gouvernement français les demandes suivantes :

### AU NIVEAU FRANÇAIS

Mettre en place immédiatement une taxe sur les transactions financières unilatérale de 0,05 % sur le registre boursier français (actions, obligations et dérivés) dont les recettes doivent être consacrées à la lutte contre les changements climatiques et les objectifs de lutte contre la pauvreté ;

### AU NIVEAU EUROPÉEN

Sur la base des recommandations du groupe d'experts pour le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement <sup>44</sup>, mettre en place une taxe sur les transactions de 0,05 % en euros pour financer les biens publics mondiaux ;

### AU NIVEAU INTERNATIONAL

Promouvoir la mise en place d'une TTF unilatérale, à un niveau national, auprès des du G20  
Promouvoir au sein des Nations unies une taxe sur l'ensemble des transactions financières pour financer les biens publics mondiaux.

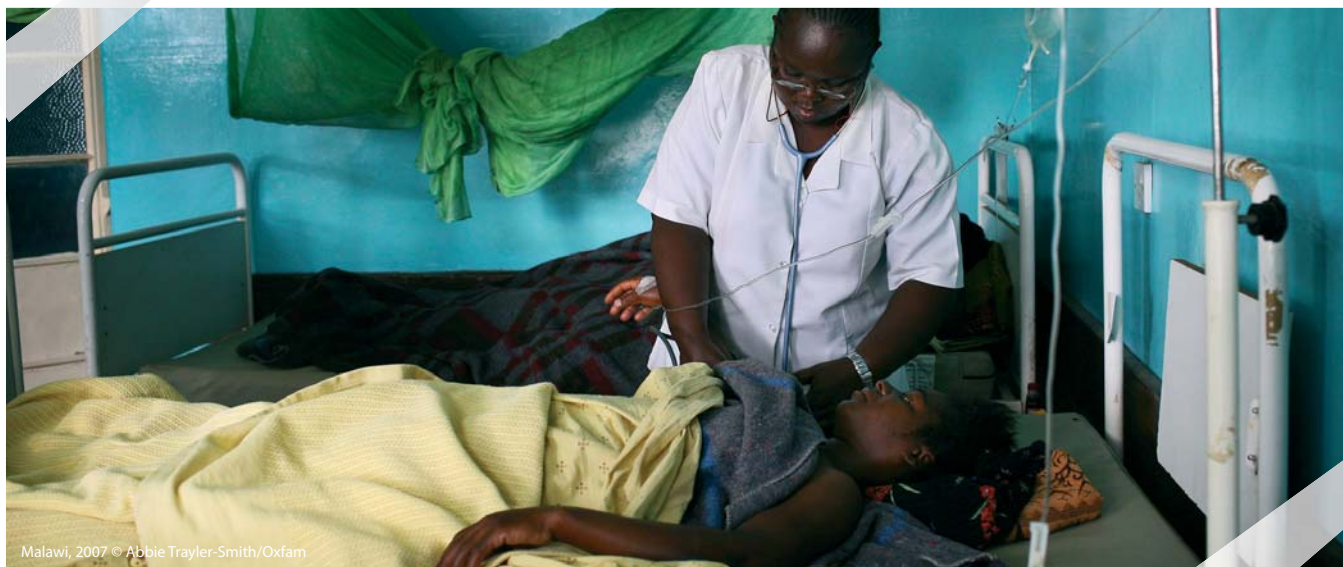
<sup>41</sup> Sauver l'éducation pour tous, Oxfam, 2010 : <http://www.oxfam.org/fr/policy/sauver-education-pour-tous>

<sup>42</sup> Atteindre les marginalisés, UNESCO, 2010.

<sup>43</sup> 2009 Report on Tuberculosis Research Funding Trends, Treatment Action Group.

<sup>44</sup> Groupe mis en place en 2004 au sein des Nations unies : <http://www.leadinggroup.org/rubrique127.html>

## LA FISCALITÉ AU CŒUR DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DANS LES PAYS DU SUD



Malawi, 2007 © Abbie Trayler-Smith/Oxfam

**C**ontrairement à une idée reçue, dans beaucoup de pays pauvres, les revenus fiscaux de l'État, et non l'aide, constituent déjà la première source de financement pour l'éducation et la santé.... La marge de progression est encore considérable.

La question de l'évasion fiscale est traitée dans la fiche n° 10 : il s'agit ici de s'intéresser aux capacités de l'administration fiscale nationale.

Le développement de systèmes fiscaux qui soient plus efficaces et plus justes doit devenir, selon Oxfam, une priorité pour assurer :

- des revenus disponibles pour l'État pour ses politiques de santé, éducation, agriculture etc... et pour faire face aux chocs externes (crises alimentaire, climatique et économique) ;
- la redistribution des richesses au sein des pays et contribuer à la réduction des inégalités avec des politiques fiscales spécifiques envers les plus pauvres ;
- une meilleure représentation des citoyens qui sont plus prompts à demander des comptes à leurs gouvernements concernant l'utilisation des deniers publics.

### DES REVENUS FISCAUX SOUS PRESSION

La politique fiscale est une des premières prérogatives des États souverains. La coordination des politiques fiscales peinent à se faire au niveau international du côté des États, tandis que les acteurs économiques, eux, jouent de la concurrence.

De fait la politique fiscale des pays les plus pauvres est largement déterminée par des règles internationales sur lesquelles ils ont très peu prise.

Deux éléments majeurs expliquent la baisse ou du moins la non-augmentation des revenus fiscaux d'un certain nombre de pays en développement :

- **La libéralisation des marchés**, réalisée pour grande partie à marche forcée, comme c'est encore le cas avec les Accords de partenariats économiques (APE) négociés par l'Union européenne avec les pays d'Afrique Caraïbes Pacifique (ACP), et qui a, pour certains pays, déjà entraîné d'énormes pertes fiscales. Pour beaucoup de pays en développement, avec notamment des monocultures d'exportation, les revenus douaniers pouvaient représenter jusqu'à 50 % de leurs recettes fiscales globales. Suite à des décennies de libéralisation, la situation des pays à faibles revenus est la plus difficile : ils n'ont pu récupérer par d'autres biais que 30 % environ des recettes fiscales perdues du fait de la libéralisation <sup>45</sup>. **Avec la signature des APE, les pays à très faibles revenus parmi les ACP pourraient perdre 38 % de leurs recettes douanières, soit pour certains jusqu'à 8 % des revenus de l'État** <sup>46</sup>.
- **Le souhait d'attirer les investissements** : dans le contexte d'une concurrence mondialisée, l'abaissement de la fiscalité est devenu, pour les États, un argument pour attirer l'investissement. Ils suivent en cela les principes prônés par les institutions financières internationales : le mot d'ordre est à la baisse des taux d'imposition sur les entreprises. Les pertes fiscales étant, en théorie, compensées par une croissance forte et une participation accrue du secteur privé dans la fourniture de services publics.

<sup>45</sup> Tax Revenue and Trade Liberalization, T. Baungsgaard and M. Keen, Rapport du FMI, juin 2005. : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/vwp/2005/wp05112.pdf>

<sup>46</sup> Addressing the Fiscal Effects of an EPA, S. Bilal and V. Roza, ECDPM, mai 2007: [http://www.acp-eu-trade.org/library/files/Bilal\\_Roza\\_EN\\_08\\_05\\_07\\_ECDPM\\_Addressing\\_fiscal\\_effects\\_of\\_EPAs.pdf](http://www.acp-eu-trade.org/library/files/Bilal_Roza_EN_08_05_07_ECDPM_Addressing_fiscal_effects_of_EPAs.pdf)

## COMMENT L'EXPLOITATION DU CUIVRE EN ZAMBIE NE RAPORTE PAS UN SOU AU BUDGET DE L'ÉTAT

L'exploitation des ressources naturelles dans un pays n'est pas forcément une aubaine pour le développement, du moins dans le cadre des règles actuelles. La création soudaine de richesses aussi importantes entraîne souvent de la corruption pour capter les richesses, des dommages environnementaux et des atteintes aux droits de l'homme<sup>47</sup>. En Zambie, le taux d'imposition réel du secteur minier est proche de zéro, comme le reconnaît une étude de la Banque mondiale en 2004. Les entreprises minières de la « ceinture du cuivre » négocient, en effet, au cas par cas, des exemptions aux règles environnementales, sociales et fiscales dans des contrats signés avec l'État, qui prévoient même des « période de stabilité » de 20 ans où toute nouvelle législation du gouvernement zambien ne peut remettre en cause le niveau de profit défini dans le contrat ! Au regard des enjeux que représentent de tels contrats, il n'est pas difficile d'imaginer que les négociations sont loin d'être transparentes.

Certaines entreprises vont plus loin : selon l'OMC en 2008, plus de la moitié des importations de cuivre en provenance de la Zambie se dirigerait vers la Suisse (sur le papier du moins) laissant présager d'importantes manipulations comptables. Il est de fait quasi impossible de connaître aujourd'hui les types de fraude auxquels se livrent certains de ces groupes présents en Zambie, mais le résultat est là : selon l'administration fiscale zambienne, seule une entreprise minière sur les 12 dans le pays paie des impôts sur les bénéficiaires. Le secteur minier (paiements des seules entreprises) ne contribue qu'à 4 % du total des revenus fiscaux perçus par le gouvernement<sup>48</sup>.

**Une recherche d'Oxfam estime qu'une légère augmentation de la pression fiscale à travers les impôts directs (taxation des revenus des individus et des entreprises) pourrait générer entre 135 et 270 milliards de dollars supplémentaires dans les pays en développement.** Cette légère hausse de la fiscalité sur les plus hauts revenus au Bangladesh rapporterait environ 2 milliards de dollars par an, soit l'équivalent de l'aide internationale que le pays a reçu en 2009<sup>49</sup>.

<sup>47</sup> Lever la malédiction des ressources. Comment les pauvres peuvent et devraient profiter des revenus des industries extractives, Oxfam, 2009 : [http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/industrie-extractive\\_note-malediction-ressources-naturelles-pauvres.pdf](http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/industrie-extractive_note-malediction-ressources-naturelles-pauvres.pdf)

<sup>48</sup> Projet Mopani (Zambie) : l'Europe au cœur d'un scandale minier, Les Amis de la Terre, 2010 : <http://www.datapressepremium.com/rmdiff/2005515/RAPPORTMOPANI.pdf>

<sup>49</sup> Rapport d'Oxfam à paraître en mars 2011.

<sup>50</sup> Le financement du développement en Afrique : de Monterrey à Doha, OCDE et Commission économique pour l'Afrique, 2008.

<sup>51</sup> Budget in Brief 2010-2011, Ministry of Finance, Government of Pakistan.

<sup>52</sup> Paradigm Shift in Tax System, Huzaima Bukhari et Ikramul Haq, 24 septembre 2010.

<sup>53</sup> Reformed GST to Cause Price Hike, Khaleeq Kiani, 30 septembre 2010.

<sup>54</sup> Chiffres issus du « le Communiqué de Pretoria » diffusé à l'occasion de la Conférence internationale sur la fiscalité, le renforcement de l'État et le développement des capacités en Afrique, août 2008 : <http://www.oecd.org/dataoecd/14/60/41258277.pdf>

## NE PAS FAIRE RETOMBER LA CHARGE FISCALE SUR LES PLUS PAUVRES : L'IMPÔT POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

La solution apportée par les institutions financières internationales à la baisse des recettes douanières est simple : le développement des taxes sur la consommation. La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) était inconnue dans beaucoup de pays en développement il n'y a pas si longtemps. Aujourd'hui, elle est appliquée dans 34 pays d'Afrique subsaharienne et dans tous les pays d'Afrique du Nord à l'exception de la Libye, à un taux moyen non pondéré de 16 %<sup>50</sup>. La TVA, on le sait, ne pèse pas le même poids dans le porte-monnaie selon que l'on soit riche ou pauvre.

Au Pakistan les taxes sur la consommation représentent 63 % des recettes fiscales globales<sup>51</sup>, tandis que les dépenses liées à la fiscalité chez les 10 % des ménages les plus pauvres ont augmenté de 24 % en 20 ans<sup>52</sup>, en raison de ces taxes. Alors même que le Pakistan peine à relever la tête suite aux inondations de l'été 2010, le gouvernement et le FMI souhaitent tout de même maintenir l'introduction d'une nouvelle sorte de TVA, qui pourrait augmenter les prix de 15 à 17 %<sup>53</sup>, avec très peu d'exemptions sur les produits de base vitaux. Oxfam se bat dans ce pays avec ses alliés pour que cette réforme ne soit pas mise en œuvre sans une analyse détaillée de l'impact de cette nouvelle taxe sur les plus pauvres et pour que le système fiscal soit plus largement réformé, afin de faire davantage contribuer les plus riches à l'effort de reconstruction.

Beaucoup de systèmes fiscaux ne sont pas du tout progressifs dans les pays les plus pauvres, faute de pouvoir taxer plus proportionnellement les revenus des plus riches ou de taxer les revenus des capitaux financiers ou du patrimoine. Il est vrai que les administrations fiscales dans ces pays sont souvent dans un état de délabrement qui empêche d'élargir les assiettes fiscales avec des impôts plus progressifs et, surtout, laisse peu de place à une politique de contrôles fiscaux pour faire cesser la situation d'impunité qui est souvent la règle pour le non paiement des impôts.

## UNE AIDE PLUS PRÉVISIBLE EN DIRECTION DE L'ÉTAT, AFIN NOTAMMENT DE RENFORCER LES ADMINISTRATIONS FISCALES AU SUD

Seulement 1,7 % des 7,1 milliards de dollars d'aide bilatérale en faveur de l'administration publique, de la politique économique et de la gestion des finances publiques, a été consacré à une assistance dans le domaine de la fiscalité<sup>54</sup>. Soit 0,1 % de l'APD mondiale. Ces administrations doivent de plus faire face à un secteur informel qui s'est largement développé depuis la période des ajustements structurels et peuvent représenter jusqu'à 80 % de l'économie dans certains pays. L'investissement dans la fiscalité est pourtant payant : les résultats obtenus en termes de justice fiscale et d'augmentation de recettes le sont pour de nombreuses années.

## LE LIEN ENTRE FISCALITÉ ET ÉDUCATION : L'EXEMPLE DU NICARAGUA



Enfants devant leur école, Nicaragua, février 2003 © Annie Bungeroth/Oxfam

Oxfam travaille en faveur de l'éducation pour tous au Nicaragua : en quoi la question de la fiscalité peut-elle servir cet objectif ?

Dans le cadre de la campagne « Santé et éducation pour Tous ! » qui vise à assurer l'accès universel à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement, le réseau international Oxfam et ses partenaires ont lancé en 2009 la campagne « 7 % es la nota ! »<sup>55</sup> pour promouvoir une éducation universelle au Nicaragua. L'objectif premier de cette campagne est d'atteindre un niveau d'investissement de 7 % du PIB dans l'éducation, conformément à un engagement pris par le gouvernement du Nicaragua à l'UNESCO<sup>56</sup> en décembre 1979.

### UN ACCÈS INÉGAL À L'ÉDUCATION

Bien qu'au cours des dernières années le Nicaragua ait pris des mesures importantes en faveur de l'accès à l'éducation publique, cet accès demeure très inégal. Le taux de scolarisation (de 87 %<sup>57</sup> au Nicaragua) est le plus bas d'Amérique centrale, depuis 2005. Des milliers d'enfants restent encore en dehors du système éducatif : en raison de l'insalubrité des infrastructures, de la médiocrité de l'enseignement (47 % des enseignants sont autodidactes et n'ont pas suivi de formation officielle pour enseigner) mais aussi selon le sexe ou le lieu d'habitation de l'élève.

Les écoles comptent un plus grand nombre de filles, les garçons étant le plus souvent mobilisés pour travailler et aider la famille. La situation est très critique dans les zones rurales où

### LA CAMPAGNE « 7 % EST LA NOTE ! » EN ACTION

Le travail d'Oxfam a permis de mettre en place une véritable campagne nationale au Nicaragua autour de la question de l'éducation, en créant tout d'abord de fortes alliances avec des organisations locales et internationales. Cette campagne a été fortement médiatisée par des radios locales nicaraguayennes, ainsi que par les deux quotidiens espagnols *El País* et *El Mundo*. Enfin, grâce à un travail de lobbying, les acteurs de la campagne ont ouvert un espace de dialogue avec l'Assemblée nationale, et en particulier, avec son président, membre du parti<sup>58</sup> de l'actuel Président du Nicaragua Daniel Ortega. Elba Rivera, directrice d'école au Nicaragua, et ambassadrice de la campagne, a notamment rencontré les gouvernements espagnol et allemand lors du sommet du G8 à l'Aquila en Italie en 2009.

plus de 60 % des écoles ne disposent pas d'infrastructures adéquates ou d'eau potable ; le taux de scolarisation à l'école primaire y est de 72 % contre seulement 14 % dans le secondaire.

<sup>55</sup> « 7 % es la nota »

<sup>56</sup> Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

<sup>57</sup> Front sandiniste de libération nationale

<sup>58</sup> Publié par Progreso Educativo de América Latina (PREAL)

De plus, bien que l'accès gratuit ait été mis en place, les prix prohibitifs du matériel scolaire ainsi que le coût élevé du transport - voire son absence - restent des facteurs qui freinent l'accès à l'éducation. Enfin, les salaires versés aux enseignants (les plus bas en Amérique centrale) ont clairement un impact sur la qualité de l'éducation.

---

## UN BUDGET SOUS PRESSION POUR FINANCER L'ÉDUCATION

---

**En dépit de la suppression d'une part importante de la dette du Nicaragua par les institutions internationales <sup>59</sup> (avec l'initiative PPTE <sup>60</sup>), l'endettement reste un fardeau majeur pour son budget. En 2008, la dette du Nicaragua s'élève encore à 55 % de son PIB.** Ce remboursement de la dette est l'une des raisons historiques de l'incapacité du gouvernement nicaraguayen à satisfaire les besoins fondamentaux de sa population, dont l'éducation.

Sa capacité à mettre en œuvre une politique budgétaire efficace a été également freinée par la chute des recettes fiscales et la baisse de l'aide internationale. Selon les estimations des organisations de la société civile, il y a eu une réduction de 45 % de l'aide au développement internationale depuis 2008. Cette tendance s'aggrave en 2009 et 2010 avec le retrait de nombreux donateurs bilatéraux, tels que le Royaume Uni et la Suède. Dans un tel contexte, les recettes fiscales, elles, n'augmentent pas, mais au contraire diminuent légèrement : les recettes des impôts directs – impôts sur les revenus - ont augmenté de 1,7 %, tandis que celles des impôts indirects (TVA par exemple) ont baissé de 11,3 %.

---

## UN SYSTÈME FISCAL PARTICULIÈREMENT INÉGALITAIRE

---

Au cours des 12 dernières années, et conformément aux recommandations du FMI, le Nicaragua a procédé à de nombreuses réformes fiscales. Ces réformes avaient pour but de réduire la fraude fiscale des entreprises, et de réduire la dette du pays avec davantage de recettes. En effet, durant des années, près de 60 % des entreprises déclaraient systématiquement des pertes à l'administration fiscale du pays, ce qui leur permettait d'échapper à l'impôt sur les bénéfices.

Le gouvernement a donc décidé d'une mesure pour limiter la fraude fiscale avec une imposition forfaitaire très faible des entreprises. Bien que cette mesure anti-fraude ait été mise en place pour accroître les recettes de l'État, elle a pourtant entraîné une perte budgétaire de 12 % du PIB.

Les réformes ont fait, par ailleurs, augmenter les recettes des impôts directs, représentés principalement par l'impôt sur le revenu, de 13,68 % en 1995 à 30,39 % des recettes fiscales totales en 2007, sans pour autant que les catégories les plus riches soient les premières mises à contribution.

Par ailleurs, le système fiscal est caractérisé par la prédo-



Miguel Angel Alvarado, Nicaragua, février 2003 © Annie Bungeoth/Oxfam

minance des impôts indirects (TVA, taxe sur certains produits de consommation et droits de douane sur les importations), qui représentent une moyenne de 68,5 % des recettes fiscales totales, alors même que ce type d'impôts pèse bien plus lourd dans le porte-monnaie des ménages les plus pauvres, car il n'est pas progressif. En 2009, une nouvelle réforme fiscale a été adoptée mais elle n'a pas porté sur le caractère inégalitaire du système fiscal.

Dans le but d'améliorer la qualité du système éducatif et d'augmenter le budget qui lui est alloué, la campagne d'Oxfam et de ses partenaires va dorénavant plaider pour une meilleure répartition de la charge fiscale entre les secteurs présentant la plus forte concentration de revenus, les entreprises et les catégories les plus aisées, et la majorité de la population à faible revenu. Dans ce sens, Oxfam va notamment influencer le groupe de travail gouvernemental en charge d'élaborer une nouvelle réforme fiscale en mettant en évidence le lien entre fiscalité et éducation.

---

<sup>59</sup> FMI et Banque mondiale

<sup>60</sup> L'Initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) est une initiative lancée en 1996 qui permet l'allègement d'une partie de la dette des pays les plus pauvres du monde : <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/hipc.htm>

## LES PERTES FISCALES DES PAYS DU SUD : JUGER LES VRAIS RESPONSABLES !



Kenya, octobre 2002 © Crispin Hughes/Oxfam

### DES PARADIS FISCAUX, RÉGLEMENTAIRES ET JUDICIAIRES (PFJ) AU CŒUR DE L'HÉMORRAGIE FISCALE DES PAYS DU SUD

Malgré les dimensions complexes des paradis fiscaux, on peut les identifier selon trois cercles concentriques :

- le premier appréhende les paradis fiscaux pour leur fiscalité : comme leur nom l'indique, ces territoires offrent des taux d'imposition à zéro ou proches de zéro pour attirer les entreprises ou les particuliers non-résidents dans le territoire ;
- le second cercle concerne les « paradis réglementaires » : ils offrent une grande flexibilité au secteur financier qui peut, avec moins de contrôles et des règles plus laxistes, prendre des risques impossibles ailleurs <sup>61</sup> ;
- le dernier cercle concerne les « paradis judiciaires » : corruption, blanchiment d'argent et autres pratiques illégales mentionnées ci-dessus sont permises par leurs structures opaques mais aussi l'absence généralement totale de coopération de ces territoires avec les autres pays.

Ces trois cercles ont en commun la même caractéristique, une opacité qui permet de tricher à la fois avec le fisc, avec la justice, ainsi qu'avec les régulateurs financiers. **Les pays en développement voient eux s'envoler vers ces territoires de l'opacité environ 800 milliards d'euros chaque année <sup>62</sup>, soit à peu près 10 fois les sommes reçues en aide au développement.** Les mesures prises par le G20 sont malheureusement bien timides pour lutter contre les paradis fiscaux et leurs utilisateurs, les multinationales.

### LE G20 EST-IL CRÉDIBLE DANS SA LUTTE CONTRE LES PARADIS FISCAUX ?

Le fait de signer 12 nouvelles conventions d'échange d'informations fiscales a amené en janvier 2011 l'OCDE à ne plus identifier que 9 paradis fiscaux sur sa liste. Une liste du Tax Justice Network en compte au moins 60 <sup>63</sup> ! Mandatée par le G20, l'OCDE continue de surveiller de nombreux paradis fiscaux, mais aucune sanction n'a encore été prise à l'encontre des territoires les plus nocifs. Les pays en développement sont eux pour l'instant exclus de cette dynamique : le G20 tarde à appuyer une véritable initiative multilatérale d'échange de renseignements fiscaux. Le G20 n'a en fait toujours pas abordé la question des utilisateurs des paradis fiscaux qui sont pour beaucoup les multinationales et les banques des membres du G20... hasard ? <sup>64</sup>

<sup>61</sup> Cf Fiche n°2 Crise financière

<sup>62</sup> Flux illicites en provenance des pays en développement 2002-2006, étude du Global Financial Integrity Program, dirigé par Raymond Baker, 2008 : <http://www.gfip.org/storage/gfip/non-economist%20percent%20capital%20flight%20final%20french.pdf>

<sup>63</sup> Le Tax Justice Network a créé son propre index d'opacité financière étudiant à la loupe 60 territoires avec 12 critères très spécifiques : [http://www.oxfamfrance.org/Paradis-fiscaux-la-societe-civile,224?var\\_recherche=liste%20paradis%20fiscaux](http://www.oxfamfrance.org/Paradis-fiscaux-la-societe-civile,224?var_recherche=liste%20paradis%20fiscaux)

<sup>64</sup> Sur le bilan du G20, lire Paradis fiscaux : à quand la fin des petits arrangements entre amis ? Retour sur les promesses du G20, Oxfam France, 2009 : [http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/dossier\\_oxfamfrance\\_paradis\\_fiscaux.pdf](http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/dossier_oxfamfrance_paradis_fiscaux.pdf)

## PETIT MANUEL DE L'ÉVASION FISCALE DES MULTINATIONALES OU COMMENT VOLER LES PAUVRES POUR AUGMENTER LES BÉNÉFICES DES RICHES

Premières clientes des paradis fiscaux, les multinationales ont une véritable responsabilité dans l'hémorragie fiscale des pays du Sud. Ces dernières ont développé un ensemble de mécanismes complexes pour rediriger leurs profits vers les PFJ et éviter de payer des impôts. Qu'il s'agisse d'évasion fiscale légale, ou de fraude fiscale<sup>65</sup>, le résultat est le même : les États au Sud, comme au Nord, se voient amputés de ressources qui devraient abonder leur budget pour financer des politiques publiques.

### LES STRATÉGIES D'ÉVASION FISCALE

Un groupe multinational est libre de créer des filiales à travers le monde, de situer les coûts du groupe dans les filiales « normalement » imposées et de transférer un maximum de bénéfices dans des filiales enregistrées dans des pays à faible imposition (exonération fiscale pour les entreprises étrangères par exemple). C'est ainsi que des emplois créés. Le groupe, lui, fait de larges bénéfices au niveau mondial : la réalité comptable de l'entreprise dans chaque pays est devenue déconnectée de l'activité économique réelle.

### LES TECHNIQUES DE FRAUDE FISCALE

Les fausses facturations entre entreprises et la manipulation des prix de transfert constituent les deux techniques de fraude fiscale les plus utilisées par les multinationales. La première consiste à falsifier les prix sur les exportations et les importations des marchandises ou services, en accord avec l'acheteur, afin d'éviter de payer les taxes correspondantes. La deuxième permet aux multinationales de déplacer leurs profits dans les paradis fiscaux<sup>66</sup> : l'entreprise vend ses biens à très bas prix à une de ses filiales située dans un PFJ où la fiscalité est basse ; par la suite, la filiale revend ces mêmes biens à un prix plus élevé. Ces diverses stratégies fiscales, plus ou moins légales, constituent ni plus ni moins le vol des recettes publiques tout en faisant peser la charge fiscale sur les plus pauvres.

**Au total, fausses facturations et manipulations des prix de transfert des multinationales coûtent plus de 125 milliards d'euros par an aux caisses des pays du Sud, c'est-à-dire exactement la somme que les Nations unies demandent pour réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015<sup>67</sup>.**

## LE REPORTING PAYS PAR PAYS : UNE SOLUTION CONCRÈTE À L'OPACITÉ DES PARADIS FISCAUX<sup>68</sup>

L'idée est simple : aujourd'hui les entreprises agrègent dans leur comptabilité toutes les données de leurs activités dans leurs différentes filiales dans le monde, sans que l'on puisse connaître pour chaque pays où elles sont implantées, le nom de ces filiales, leur chiffre d'affaires, le nombre de salariés, les bénéfices réalisés, ainsi que les impôts payés. **Nous demandons donc une transparence comptable des activités des entreprises pays par pays. Ignoré il y a encore deux ans, ce reporting pays par pays**, permettant justement la transparence sur toutes ces données, est aujourd'hui recommandé au niveau européen<sup>69</sup>, tandis que l'OCDE l'intègre dans ses travaux. Preuve que la mobilisation de la société civile et un travail de plaidoyer suivi ont un impact fondamental pour mettre un sujet à l'ordre du jour des gouvernements.

### NOUVELLE LÉGISLATION AUX ÉTATS-UNIS EN MATIÈRE DE RÉGULATION FINANCIÈRE<sup>70</sup>

Dans la réforme de Wall Street dite « Dodd-Frank », adoptée le 15 juillet 2010 par le Sénat américain, est intégrée une mesure d'une portée historique impliquant le *reporting* pays par pays. Pour la première fois, les entreprises du secteur extractif cotées à Wall Street doivent déclarer les versements qu'elles effectuent au gouvernement de chaque pays dans lequel elles opèrent.

La portée de la mesure est considérable, puisque 90 % des compagnies pétrolières et gazières internationales sont cotées à la bourse américaine, de même que 80 % des grosses entreprises opérant dans le secteur minier.

Cette décision montre que, même si une harmonisation au niveau international est nécessaire, une simple mesure de transparence peut se décider de manière unilatérale par un État et faire bouger les lignes. Oxfam France travaille auprès du gouvernement français et de l'Union européenne pour que des mesures similaires soient imposées aux entreprises européennes des industries extractives et, éventuellement à d'autres secteurs, pour dissuader les stratégies d'évasion fiscale.

<sup>65</sup> L'évasion fiscale est l'utilisation, en toute légalité, des défaillances entre les différentes législations fiscales nationales (la différence entre le respect de l'esprit de la loi ou simplement le respect de la lettre), alors que la fraude fiscale est le détournement illégal des législations fiscales nationales.

<sup>66</sup> Pour aller plus loin, lire *Des sociétés à irresponsabilité illimitée* - CCFD-Terre Solidaire - Oxfam France, mars 2009 : <http://ccfd-teresolidaire.org/hold-up/img/RapportRSEbon1.pdf>

<sup>67</sup> Death and taxes: the true toll of tax dodging, Christian Aid, mai 2008.

<sup>68</sup> Contre l'évasion fiscale des multinationales: *Une comptabilité transparente pays par pays* - Position de la plateforme des paradis fiscaux et judiciaire - 2009

<sup>69</sup> Conclusions du Conseil européen des Affaires étrangères le 14 juin 2010 : [http://www.oxfamfrance.org/La-Commission-europeenne-denonce\\_630](http://www.oxfamfrance.org/La-Commission-europeenne-denonce_630)

<sup>70</sup> Cf. note d'Oxfam [http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/note\\_Oxfam\\_loi\\_Dodd\\_Frank\\_et\\_UE.pdf](http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/note_Oxfam_loi_Dodd_Frank_et_UE.pdf)

## LUTTER CONTRE LA CORRUPTION ET LA MAUVAISE GESTION DES REVENUS DE L'ÉTAT POUR LES AFFECTER À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



Ouganda, mars 2006 © Geoff Sayer/Oxfam

### QU'EST-CE QUE LA CORRUPTION ?

Transparency international décrit la corruption comme étant *le détournement d'un pouvoir à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conféré*.

La corruption constitue ainsi un frein au développement économique, une menace pour la démocratie et la bonne gestion des affaires publiques, et un facteur de renforcement de la pauvreté<sup>71</sup>.

La corruption est un problème dont les conséquences sont considérables, en particulier lorsqu'on parle de développement des pays du Sud. Aides détournées par certains dirigeants, pots-de-vin versés par certaines entreprises aux gouvernements des pays du Sud, mécanismes permettant le blanchiment d'argent, les responsabilités sont d'ailleurs largement partagées au Nord et au Sud. Il est ainsi fondamental d'agir de concert au niveau international et national pour créer plus de transparence autour des circuits financiers et décourager toute tentative de détournement.

Des fortunes accumulées illégalement par certains chefs d'États via le détournement de fonds publics à leur profit, c'est sans doute l'image la plus connue de la corruption à travers le monde. Le rapport du CCFD-Terre solidaire, « Biens mal acquis, à qui profite le crime ? »<sup>72</sup> estime ainsi de 108 à 180 milliards de dollars les avoirs détournés par une trentaine de dictateurs

dans le monde. En tête de ce palmarès : Saddam Hussein (Irak), le Shah d'Iran, Suharto (Indonésie), Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) et Marcos (Philippines).

Cette corruption est dramatique pour la démocratie et le développement. Ces fortunes amassées sur le dos des populations, renvoient aussi l'image de pays en développement, en particulier africains, forcément corrompus.

**En République démocratique du Congo, la fortune amassée par Mobutu représente plus de 100 fois ce que le gouvernement consacre chaque année à la santé, dans un pays où l'espérance de vie n'atteint que 42 ans.**

### DES CORROMPUS ET DES CORRUPTEURS

La réalité est généralement beaucoup plus complexe puisque pour qu'il y ait corruption, il y a nécessairement un corrupteur avant le corrompu.

<sup>71</sup> Transparency international, [www.transparence-france.org](http://www.transparence-france.org)

<sup>72</sup> Biens mal acquis, à qui profite le crime ?, CCFD-Terre solidaire, juin 2009.





Haiti, 2007 © Abbie Traylor-Smith/Oxfam

Cette question de « l'offre » de corruption est beaucoup moins discutée : États et entreprises du Nord sont ainsi souvent complices. Les agences de crédit à l'export, les entreprises, certains individus paient ou tolèrent largement le paiement de pots-de-vin pour obtenir des contrats ou des nouveaux marchés à l'étranger. En 2004, la Banque mondiale estimait ainsi que plus de 60 % des multinationales payaient des dessous-de-table dans les pays hors OCDE afin d'obtenir certains contrats. Et toujours selon la Banque mondiale, les commissions occultes de l'industrie extractive seraient équivalentes à dix fois le montant de l'aide publique au développement mondiale... (Cf. exemple Zambie dans la fiche n° 8)

Quant aux paradis fiscaux et judiciaires, ils protègent largement la criminalité économique. En effet en garantissant l'opacité, ils réduisent les chances de récupérer un jour les sommes détournées. Au nombre de 70 environ - dont la moitié au sein de l'Union européenne -, les paradis fiscaux et judiciaires (PFJ) offrent aujourd'hui un circuit parallèle et obscur dans lequel circule pas moins de 50 % du commerce mondial. De grandes entreprises et des individus fortunés échappent ainsi aux impôts, laissant à leurs concitoyens le soin de payer à leur place la contribution à l'intérêt général.

Mais les PFJ offrent bien plus que ces avantages fiscaux : **mafieux, trafiquants de drogues et dirigeants corrompus viennent y chercher des structures juridiques opaques** comme les trusts ou les société-écrans, pour cacher leur argent sale. Des sommes faramineuses rejoignent ainsi, en quelques clics de souris, ces territoires d'opacité et d'impunité à travers de complexes montages juridiques qu'il est impossible de démêler, en l'absence de toute coopération des paradis fiscaux avec les administrations fiscales et judiciaires des autres pays. Masquant les véritables propriétaires de l'argent, les PFJ permettent de le recycler l'argent sale dans l'économie légale à travers le blanchiment <sup>73</sup>. (Cf. fiches n° 6, 8, 10)

## LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

### 1/ LE RECOURS À LA JUSTICE ET AU DROIT

En décembre 2005, la Convention des Nations unies contre la corruption (aussi appelée Convention de Mérida) entrain en vigueur. Cette convention constitue le premier instrument mondial de lutte contre la corruption incluant des dispositions de prévention ou encore des règles de coopération internationale entre les États. Pour la première fois, un instrument multilatéral pose de manière contraignante le principe de la restitution des avoirs acquis illicitement. Il s'agit là d'une avancée considérable du droit international dont la mise en pratique est au cœur du combat de nombreuses organisations de la société civile <sup>74</sup>.

### BIENS MAL ACQUIS : LA PLUS HAUTE JURIDICTION PÉNALE FRANÇAISE OUVRE DES PERSPECTIVES

En France, en mars 2007, trois ONG ont porté plainte pour recel de détournement de fonds auprès du Parquet de Paris <sup>75</sup>. Les plaignants visent l'utilisation d'un patrimoine immobilier en France dont ils soupçonnent qu'il a été financé par des détournements de fonds publics. Le dit patrimoine appartient à cinq présidents africains et à leurs proches, Omar Bongo du Gabon, Denis Sassou Nguesso du Congo-Brazzaville, José Eduardo dos Santos de l'Angola, Blaise Compaoré du Burkina Faso et Teodoro Obiang de Guinée équatoriale. Le 10 novembre 2010, la Cour de Cassation a définitivement conclu à la recevabilité de la plainte déposée. Ceci est une immense avancée juridique qui va permettre l'ouverture d'une information judiciaire pour déterminer notamment dans quelles conditions le patrimoine visé a été acquis et comment les très nombreux comptes bancaires identifiés par les services de police ont été alimentés.

Au niveau national, le recours à la justice progresse : l'objectif est à la fois de condamner les auteurs mais aussi de rendre aux populations spoliées les avoirs détournés.

A ce jour, seuls 1 à 4 % des avoirs détournés ont été restitués aux populations spoliées mais les procédures avancent. Sur une vingtaine de procédures lancées, dix ont abouti, essentiellement en Suisse (elles concernent principalement les Philippines, l'Ukraine, et le Nigeria) <sup>76</sup>.

<sup>73</sup> Cf site d'Oxfam France <http://www.oxfamfrance.org/Paradis-fiscaux>

<sup>74</sup> La coalition de la société civile UNICAC regroupe la majorité des organisations impliquées dans le combat pour le respect de la Convention de Mérida : <http://www.unicaccoalition.org/fr/home.html>

<sup>75</sup> Les trois associations sont Survie, Sherpa, et la Fédération des Congolais de la Diaspora (plus d'information sur [www.survie.org](http://www.survie.org) ou [www.sherpa-asso.org](http://www.sherpa-asso.org))

<sup>76</sup> Biens mal acquis, CCFD-Terre solidaire



Zimbabwe, 2007 © Annie Bungeoth/Oxfam

## 2/ UNE GESTION PLUS TRANSPARENTE DES ÉTATS

Certaines critiques de l'aide au développement s'appuient notamment sur le problème de la corruption pour étayer la thèse selon laquelle l'aide doit être réduite ou supprimée. Un constat qui ne peut être généralisé.

**Au contraire l'aide au développement peut même inciter des États à faire preuve de transparence, améliorer la gestion des finances publiques et des dépenses de l'État.** Mais c'est bien à chaque État et à ces citoyens qu'il incombe avant tout de mettre en place des systèmes de lutte contre la corruption efficace.

Ainsi au Mozambique, le Bureau national d'audit est chargé de réaliser des audits de fonds publics : en 2008 il avait conduit plus de 350 audits, couvrant près de 35 % du budget de l'État. Les media comme le Parlement se sont largement basés sur ces rapports pour agir. Le dernier rapport annuel du Bureau national d'audit a fait la une de la presse, de l'opposition comme du parti pro-gouvernemental. Cette vigilance du public montre la crédibilité du Bureau national et ne peut qu'encourager plus de transparence. Le Mozambique, qui était le pays le plus pauvre du monde il y a tout juste 20 ans, est parvenu grâce à un plan national de réduction de la pauvreté en partie financé par l'aide, à accroître les financements dédiés aux soins de santé de plus de 50 %. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'enfants décédant avant leur cinquième anniversaire a diminué de presque 20 %<sup>77</sup>.

## 3/ S'ASSURER QUE L'ARGENT PUBLIC BÉNÉFICIE AUX PLUS PAUVRES : LA NÉCESSITÉ DES CONTRE-POUVOIRS

Les mieux placés pour lutter contre la corruption sont les ci-

Au Mali le suivi des dépenses de l'État, le plaidoyer pour les priorités budgétaires, et la demande de transparence dans la gestion des fonds publics ont un impact positif sur les dépenses publiques, en matière d'éducation notamment. Le Groupe Suivi Budgétaire (GSB) mène un travail de suivi et d'analyse des budgets de l'éducation et de la santé, tout en informant et mobilisant la population. Le GSB a ainsi créé des liens avec les autorités politiques et administratives, en particulier sur le suivi citoyen des politiques de développement<sup>78</sup>.

toyens des pays en développement eux-mêmes. Le suivi budgétaire mis en place par les organisations de la société civile dans de nombreux pays leur permet de suivre les flux financiers tels que la collecte d'impôts et l'aide étrangère. Lorsqu'ils ont accès aux informations et l'opportunité de participer aux processus budgétaires, les citoyens peuvent améliorer les décisions prises quant à la destination des dépenses publiques et la manière dont l'argent est dépensé. L'allocation des ressources est ainsi plus équitable et plus efficace.

**L'information efficace de la population à travers les media est cruciale : ces derniers peuvent jouer un rôle clé en générant du débat et une demande citoyenne pour que le gouvernement rende des comptes.** C'est le cas au Kenya où un programme de l'association Panos propose aux journalistes de s'intéresser et de porter les questions de gouvernance et d'impôts auprès de la population<sup>79</sup>.

<sup>77</sup> L'aide du XXI<sup>ème</sup> siècle, Oxfam, avril 2010 : [http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/aide-publique-developpement-reussites-faiblesses\\_rapport-Oxfam100530.pdf](http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/aide-publique-developpement-reussites-faiblesses_rapport-Oxfam100530.pdf)

<sup>78</sup> Les activités du GSB au quotidien à partir de leur blog : <http://groupesuivibudgetaire.blogspot.com/search?updated-min=2010-01-01T00%3A00%3A00-08%3A00&updated-max=2011-01-01T00%3A00%3A00-08%3A00&max-results=50>

<sup>79</sup> [www.panoseasternafrica.org](http://www.panoseasternafrica.org)



## BIBLIOGRAPHIE



### GÉNÉRAL

- Rapport annuel 2009, Oxfam France, [oxfamfrance.org](http://oxfamfrance.org)
- *Perspectives de l'économie mondiale*, Rapport du FMI, octobre 2010.
- Campagne *Que ce ne soit pas toujours les mêmes qui paient*, Intermón Oxfam (Espagne), [intermonoxfam.org](http://intermonoxfam.org), novembre 2010.
- *Rapport sur la sécurité sociale dans le monde 2010-2011: assurer une couverture sociale en temps de crise et au-delà*, Organisation internationale du travail (OIT), 16 novembre 2010.
- *Crise économique mondiale et pays en développement*, Oxfam Grande Bretagne et Oxfam Australie, mai 2010.
- *L'impact de la crise économique mondiale sur les budgets des pays à faibles revenus*, Oxfam, juillet 2010.
- *L'économie déboussolée*, CCFD Terre Solidaire, 2010.
- *Confronter les propositions des mouvements sociaux sur la gouvernance mondiale*, AITEC, 2005.

### AIDE ET FINANCEMENTS INNOVANTS

- *L'aide du XXI<sup>e</sup> siècle- Reconnaître les réussites et corriger les failles*, Oxfam, avril 2010.
- *Optimisme aveugle. Une remise en question des mythes concernant les soins de santé privés dans les pays pauvres*, Oxfam, février 2009.
- *Sauver l'éducation pour tous*, Oxfam, 2010.
- *Rapport sur l'accès financier aux soins de santé primaire en Haïti*, Médecins du Monde, 2009.
- *Une contribution juste et substantielle du secteur financier*, Rapport pour le G20, FMI, avril 2010.
- *Accounting for poverty. How international tax rules keep people poor*, Action Aid, 2009.
- *Réparer deux injustices. Mettre en place un nouveau Fonds mondial pour le climat qui puisse aider les populations pauvres*, Oxfam, 2010.
- *Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement*, Nations Unies, 2009.

### PARADIS FISCAUX ET ÉVASION FISCALE

- *Paradis fiscaux : à quand la fin des petits arrangements entre amis ? Retour sur les promesses du G20*, Oxfam France, 2009.
- *Contre l'évasion fiscale des multinationales : Une comptabilité transparente pays par pays- Position de la plateforme des paradis fiscaux et judiciaire*, 2009.
- *Le rôle des paradis fiscaux dans la crise*, Encyclopedia Universalis, Jean Merckaert, 2010.
- *Des sociétés à irresponsabilité illimitée*, CCFD-Terre Solidaire – Oxfam France, mars 2009.
- *Lever la malédiction des ressources. Comment les pauvres peuvent et devraient profiter des revenus des industries extractives*, Oxfam, novembre 2009.
- *Projet Mopani (Zambie) : l'Europe au cœur d'un scandale minier*, Les Amis de la Terre, 2010.
- *Death and taxes: the true toll of tax dodging*, Christian Aid, mai 2008.
- [www.stopparadisfiscaux.org](http://www.stopparadisfiscaux.org)
- [www.taxjustice.net](http://www.taxjustice.net)

**Rédaction** / Caroline Doremus-Mège, Sébastien Fourmy, Maylis Labusquière, Charlotte Roumeguerre

**Coordination du dossier** / Caroline Doremus-Mège

**Visuel de couverture** / Agence Hareng Rouge >>>(((o> 06 82 83 26 29


**Conception maquette** / Maya Lambert - 06 61 56 41 95

**Impression** / Flash et Fricotel

**Date** / Février 2011

Rapport réalisé dans le cadre d'une campagne lancée en septembre 2009 et réalisée avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de cette campagne relève de la seule responsabilité d'Oxfam France et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.





SOUTENEZ NOS ACTIONS SUR  
[WWW.OXFAMFRANCE.ORG](http://WWW.OXFAMFRANCE.ORG)  
ET SIGNEZ LA PÉTITION SUR  
[WWW.TAXEROBINDESBOIS.ORG](http://WWW.TAXEROBINDESBOIS.ORG)



[www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org)